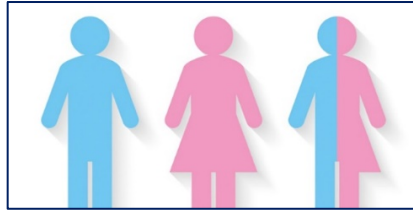


Variations entre sexes-parité-genres, en écho à une question posée : « est-ce que la parité concerne les personnes non genrées ? »



Qu'est-ce qui nous rassemble tous dans une même humanité que l'on soit « genré » ou non ?

D'un point de vue matérialiste, naître, vivre un temps et mourir bornent pour tout un chacun une finitude individuelle incontournable. Mais faire société localement et en constellations fait aussi partie du commun de l'humanité : la langue française parle alors de culture ou de civilisation. Rien de nos actes et comportements, manifestations du corps, sexualité, n'échappe à la culture, « faire naître », nécessaire à la continuité de l'espèce, s'inscrit aussi dans ce périmètre.

Nature et culture, sexe et genre.

La science biologique ne parle que de sexuation, c'est-à-dire de la distinction mâle -femelle et naître chez les humains commence par la rencontre matérielle (dans un corps à corps ou par artefact), d'un spermatozoïde (mâle) et d'un ovule (femelle), notre origine matérielle est hétérogène et double. On naît fille ou garçon -corps femelle ou corps mâle standard-, pour devenir femme ou homme. Les recherches sur l'histoire de l'humanité nous ont appris que toute société humaine s'organise en fonction de cette binarité sexuelle traduite socialement en masculin - féminin, et en fonction du rôle des femmes dans la procréation. Un système a fini par s'imposer sur tout autre : le patriarcat dont la constitution est bien difficile à dater, introduisant une hiérarchie dans la dualité originelle avec des logiques de pouvoir et de domination actant la suprématie du masculin et la déqualification du féminin.

Mais le devenir homme ou femme, n'est pas une évidence et l'évolution embryonnaire n'est pas toujours claire. Dans de rares cas (0,1%), la rencontre originelle et la gestation qui suit fabriquent des corps qui ont certains attributs mâles et femelles, des corps intersexués ; le dimorphisme n'est pas absolu, ce n'est pas une découverte, mais c'est par cette entrée que les mouvements féministes et mouvements d'idées vont soumettre à un examen critique la catégorisation sexuelle binaire¹ et ses déclinaisons sociales².

La notion de «genre» distingué du sexe est loin d'être nouvelle, elle apparaît pour la première fois en 1955 dans un article sur l'hermaphrodisme et dans un contexte de psychologie behavioriste. Son auteur, l'Américain John Money³ y distingue « l'identité de genre », l'unité et la persistance comme mâle, femelle ou ambivalent pour le sujet autant qu'il en fait l'expérience dans sa conscience, et le

¹ La diversité des intersexués existants conduit l'Américaine Anne Fausto-Sterling, professeure de biologie et d'études de genre, à remettre en question le présupposé selon lequel il n'y a que deux sexes. Dans un manifeste provocant, paru en 1993, elle en identifie au moins 5 voire une infinité qui formeraient une sorte de continuum entre les deux pôles : mâle et femelle.

² Simone de Beauvoir, dans *Le deuxième sexe* (1949), avait interrogé les rôles sociaux « naturellement » dévolus à chaque sexe sans remettre en cause la binarisation.

³ Psychologue et sexologue à l'Université Johns Hopkins.

« rôle de genre » qui est l'expression publique de l'identité de genre, construit par l'éducation et la culture, de façon cumulative à partir d'expériences vécues. Le sexe anatomique s'efface ainsi derrière la construction sociale du genre. Ce qui devient déterminant identitaire de l'être humain social n'est plus le corps, mais la conscience qu'il a de son corps.

Cette notion est retravaillée dans les études de genre (*gender studies*) qui se développent rapidement à partir de 1970 dans le monde académique anglophone puis dans toutes les sciences humaines. Largement vulgarisées, elles cherchent à comprendre, d'une part les formes de différenciation que le statut de la différence des sexes induit dans une société donnée, et d'autre part la manière dont la domination d'un pouvoir patriarcal a invisibilisé et opprimé les femmes, occulté leur rôle dans l'histoire mais aussi celui de minorités en raison de leur orientation sexuelle (toutes les personnes en dehors du champ ordinaire et majoritaire des hétérosexuels dont le genre est accordé au sexe). Dans le même temps, le développement de la science médicale permet de penser le genre en termes non plus uniquement de subjectivité, mais d'intervention directe sur le corps, au moyen de médicaments ou de chirurgie proposés notamment aux transgenres, dont l'identité profonde ne correspond pas au sexe assigné à la naissance, quitte à donner à la médecine le pouvoir de répondre techniquement au désir d'être un autre.

Le désir de changer de sexe a été observé dans toutes les civilisations et le succès rencontré par la notion de genre est compréhensible : elle séduit tous ceux qui refusent les héritages dévolus socialement à chaque sexe, ceux qui ne se reconnaissent pas dans la division stricte entre homme et femme, les « non-binaires ». Le spectre du genre entre les pôles masculin et féminin, débarrassé de la référence au corps peut se penser comme un continuum, il permet la fluidité et ouvre à une multiplicité d'expériences sociales et sexuelles à la recherche d'une identité qui convienne au sujet. On ne peut parler de théorie mais plutôt d'un corpus d'idées faisant figure de modernité et offrant un espace de liberté pour penser sa façon d'être au monde, un sentiment de dépassement des limites physiques d'un corps destiné à vieillir et disparaître ; cet engouement pose cependant question à deux titres au moins.

- Disjoindre l'identité d'une référence corporelle qui en assurait l'objectivité et la stabilité la rend purement déclarative, elle devient dépendante de l'acceptation et de la reconnaissance d'autrui, la réponse est alors dans le regard de l'autre, ce qui renforce la fragmentation sociale en communautés identitaires cernant leurs lieux de solidarité et désignant leurs ennemis extérieurs, dépensant beaucoup d'énergie pour faire reconnaître ces nouvelles identités par la langue et par l'Etat.
- Dans la relégation du corps et du sexe, doublée d'une possibilité de modifications corporelles allant jusqu'à changer de sexe, il y a outre l'affirmation de la toute-puissance de la volonté sur la matière, une sorte d'affirmation démiurgique : naître et se fabriquer par soi-même pour effacer comme le regret d'être venu au monde sans l'avoir voulu, pouvoir être « tout », femme et homme dans l'espace d'un vie, père et mère à la fois⁴, réaliser le vieux fantasme de l'homme enceint, finalement maîtriser la procréation pour être Dieu créateur tout-puissant.

⁴ Thomas Beatie, homme transgenre américain, militant LGBTIQ+, qui avait conservé ses organes génitaux féminins et dont l'épouse était stérile a pu donner naissance à 3 enfants par insémination artificielle avec donneur en 2008, 2009, 2010. Son cas a été fortement médiatisé. Dans le journal *Le Monde* du 5 octobre 2020, Le psychiatre Serge Hefez rapporte l'histoire d'un couple ordinaire avec 2 enfants, dont l'homme entame ensuite une transition et devient légalement une femme, tout en conservant ses organes génitaux masculins, le couple fait un troisième enfant, qui a donc 2 mères dont l'une est aussi son père biologique qui demande en vain d'être reconnue légalement comme mère autrement que par adoption.

Le trouble ne porte plus sur les questions de genre et d'identité mais sur les filiations et cela ébranle évidemment les structures familiales ordinaires, et demande au droit d'accompagner et encadrer ces nouvelles façons de faire famille, bricolées par des individus. Par effet de boomerang, on peut s'attendre à ce que les postures réactionnaires se radicalisent en déformant les propos des philosophes du genre ou en poussant à l'absurde leurs expériences de pensée. On l'a vu en France à l'occasion de la manif pour tous. On le voit actuellement avec le retrait de la Turquie du traité européen sur les violences faites aux femmes qu'elle avait ratifié en 2014 : le mot « genre » dans le texte sert de détonateur pour déclencher les phobies contre l'homosexualité qui menacerait la famille turque traditionnelle, prétexte insensé, hors de toute rationalité, pour donner en fait des gages aux courants islamo-conservateurs les plus durs et restreindre les droits des femmes.

Une personne non genrée est-elle intersexuée, ou militante d'un genre variable et instable, à l'exemple de Judith Butler pour qui un soi-genré durable est une illusion ? Quoiqu'il en soit la vie sociale suppose un enregistrement à l'état civil à la naissance avec mention du sexe. Si certains pays européens ont reconnu l'existence des intersexués en mentionnant l'indétermination de leur identité sexuelle, ce n'est pas le cas de la France. La cour de cassation a récemment (2017) débouté un requérant en estimant que la conception binaire du sexe « est nécessaire à l'organisation sociale et juridique ». Formellement, dans ce cas, la question posée n'a pas d'objet.

Parité, égalité et différence

la notion de parité est apparue, il y a 30 ans dans le contexte du patriarcat européen et occidental, où l'homme est la norme et le standard de l'être humain, les deux termes étant alors interchangeables autant dans les systèmes de pensée que dans les façons de parler. Rééquilibrer la représentation démocratique entre hommes et femmes était le levier proposé pour atteindre une égalité effective toujours en impasse. En France l'espace politique était historiquement masculin : 150 ans après la révolution les femmes en étaient toujours exclues parce qu'elles étaient des femmes, et 50 ans après avoir obtenu le droit de voter, elles n'étaient que 6% des députés à l'Assemblée nationale ! Des travaux sur la visibilité des femmes par rapport au vote, aux élections, à l'éligibilité⁵, avaient permis un premier rapprochement entre le champ politique et les études de genre.

La notion de parité reconnaît implicitement qu'il y a deux sexes, des hommes et des femmes en quasi-égales proportions, mais elle est plus profonde qu'un quota 50/50. Elle dit que les hommes et les femmes sont également légitimes pour représenter l'universel de la République, ce faisant, elle introduit du deux et potentiellement de la multiplicité en son sein. La démarche de ce point de vue concerne tout le monde, elle invite à réfléchir pour transformer un universalisme assimilateur, indifférent aux différences (qui a d'ailleurs servi à justifier conquêtes et colonisations). L'idée d'universel est une abstraction qui rassemble, elle n'exclut pas de reconnaître la diversité des situations concrètes, dans un même moment ou une même situation vécue par tous, pour construire une égalité non abstraite, non uniformisante. Venant des femmes, cette invitation à penser ne relève pas d'un relativisme culturel et n'est pas un discours identitaire, car les deux parties – hommes et femmes entre sexe et genre-sont engagées, entre principe de réalité et principe de plaisir, et malgré les conflits, dans un même projet humain de conservation de l'humanité et de son environnement matériel.

Anne-Marie Marmier

⁵ J. Mossuz-Lavau, M. Sineau, *Enquête sur les femmes et la politique en France*, PUF, 1983

